

Il est sûr que Pierre Perrot avait du tempérament : il en avait fait la preuve à Bourg-Blanc, où, en 1806 par exemple, il avait administré tous les baptêmes au nombre de 73 et en avait rédigé tous les actes ... il avait portant un recteur !!

Peut être se croyait-il obligé de signer tous les actes car il ne tenait pas de registres civils à la mairie.

A Plozévet quand il a un vicaire, il ne le laisse pas faire grand' chose.

Pour s'en persuader il suffit de lire la lettre que Jacques Le Guellec, maire, écrit à l'évêque :

"Monsieur le desservant a pour vicaire Monsieur Nivo, un homme d'une capacité étonnante, capable avec des paroles de toucher le cœur du pauvre pêcheur mais on ne lui permet jamais de donner aucune instruction : il ne peut nous dire simplement que la basse messe tous les Dimanches et fêtes. ..."

Chez Perrot, l'heure des offices est très élastique, en particulier celle de la grand' messe qu'il assurait toujours par lui-même : elle commence entre midi et une heure et se termine vers deux heures et demies ou trois heures.

Malgré son zèle il ne fut guère aimé de ses paroissiens et ses relations avec la mairie furent médiocres .

A son arrivée il trouva une municipalité dirigée par un vieillard au bord de la tombe, "Ar Guellec Koz", dans un bourg vide de son commerce au profit des écarts.

Il commença par refaire le presbytère, se fit construire une maison neuve appelée plus tard la "maison Perrot". Il négligea de reconstituer le conseil de fabrique dont les comptes devaient être vérifiés par la Préfecture...

On sent chez Pierre Perrot, l'homme de l'ancien régime nettement anti-républicain et le prêtre de la Restauration caractérisé par deux principes :

- La fidélité à Dieu.
- La fidélité au Roi

Et à ses deux principes il tient, avec la fougue de son tempérament très entier.

En 1834, il fut transféré à Pluguffan . Il mourut en 1842.

Documents annexes :

DIOCESE DE QUIMPER ET LEON

Perrot Pierre : Né le 27-02-1767 à Bourg-Blanc ; 1804, prêtre, vicaire à Bannalec ; 1809, recteur du Trévoux ; 1819, recteur de Plozévet ; 1834, recteur de Pluguffan ; 1836, retiré à la maison Saint-Joseph ; 1842, retiré à Loctudy ; décédé le 9-10-1842.

Il resta 2 ans à Pluguffan où son autorité passait mal...

Au Trévoux P.M. Perrot signait tous les actes d'état-civil, devant la signature du maire :

1819
Du Dimanche quatre janvier mil huit cent dix-neuf
à dix heures du matin
dite de Dieu de Charles Joffe âgé de quatre ans six mois
de parents communs du Trévoux on est procédé hier soir à dix heures
du soir fils de Charles Joffe et de Marguerite Joffe mari et femme
de professions tailleurs
Le Dieu du dit Charles Joffe nous a été amené par le dit Charles
Joffe père âgé de vingt-neuf ans ayant pour témoins de la déclaration
alors le tuteur âgé de cinquante cinq ans et l'écriteur de Trévoux de
Trévoux et Pierre Marie Perrot âgé de cinquante ans revêtu précédemment
du titre de vicaire de l'église de Trévoux
Constata, après lecture par nous Louis-Joseph maire et officier
public de la loi et de la loi commune d'usage
P. M. Perrot Le Marié L'écriteur Maire

A Plozévet il ne fit de même qu'à partir du 11 juin 1821

1821
Du Dimanche onze juillet mil huit cent vingt et un
de Louis André âgé de quarante ans
Celle commune de Plözévet
Notif de la commune de Plözévet
domicilié au lieu de Plözévet
Les témoins ont été alléu prêtre tailleur de Plözévet
son vicaire Pierre Marie Perrot recteur de Plözévet
domicilié en cette commune et l'écriteur de Plözévet
d'usage ont les dit qu'écriteur et prêtre ont déclaré au service de
constata par nous Louis-Joseph maire de la commune de Plözévet
L'écriteur

En 1833, le maire Jacques Le Guellec écrit à l'évêque ces lignes qui interpellent... :

"M. le desservant, a placé dans les deux côtés de son église, des têtes de mort et autres reliques, qui empêchent plusieurs des administrés à venir à l'office divin et surtout les enfants ; ces jours derniers, Monseigneur l'Evêque, une jeune femme se trouvait à l'église à entendre la messe, cette femme a été tout d'un coup saisie de voir ces reliques, et malheureusement aujourd'hui elle est folle ; et les administrés désireraient qu'il y eut une ordonnance pour enterrer ces reliques ."

Les vicaires qui se sont succédé auprès de lui :

[1822-1823]

Le Pape Pierre : Né le 16-08-1795 à Lopérec ; 1822, prêtre, vicaire à Plozévet ; 1823, vicaire à briec ; 1827, recteur du Trévoux ; 1831, recteur de Plomeur ; 1856, aumônier de l'Adoration à Brest ; 1865, asile d'aliénés ; décédé le 20-03-1866.

[1825-1827]

Marchand Clet : Né le 24-07-1799 à Cléden-Cap-Sizun ; 1825, prêtre, vicaire à Plozévet ; 1827, vicaire à Plounévez-Lochrist ; 1834, recteur de Guengat ; 1849, recteur de Melgven ; 1860, retiré à Cléden-Cap-Sizun ; décédé le 9-08-1884.

[1827-1829]

Le Friant Pierre : Né le 2-04-1788 à Pouldergat ; 1812, prêtre et vicaire à Beuzec-Cap-Sizun ; 1819, vicaire (?) à Primelin ; [1827, vicaire de Plozévet](#) ; 1829, vicaire de Pleyben ; 1830, vicaire à Laz ; 1831, vicaire au Cloître- Pleyben ; décédé le 26-04-1842

[1830-1834]

Nivo Yves : Né le 2-02-1798 à Scaër ; [1829, prêtre, professeur à Pont-Croix](#) ; 1830, vicaire à Plozévet ; 1834, vicaire à Guilligomarc'h ; 1836, recteur de Loctudy ; décédé le 8-11-1853.

En 1833 Le maire Yves Le Faucheur tombe gravement malade, typhoïde ou choléra, il sera absent quatre mois et personne ne souhaitera le remplacer.

Pour plus d'infos : voir le site de « Plozerche »